



**FICHE SITE**  
**site classé**  
**27 184 000**

## **LE SITE DE L'ABBAYE DE BREUIL-BENOIT A MARCILLY-SUR-EURE**

**Liste des communes concernées :** MARCILLY-SUR-EURE

**Superficie :** 214,79 ha

**Décret de classement du 17/06/1975 :** est classé l'ensemble formé sur la commune de Marcilly-sur-Eure (Eure) par le site de l'abbaye de Breuil-Benoît, délimité comme suit :

en partant de l'intersection de la route départementale n° 143 et de la limite des communes de Marcilly-sur-Eure et Saint-Georges-Motel, et dans le sens des aiguilles d'une montre :

la route départementale n° 143 de Louviers à Dreux jusqu'à sa rencontre avec le chemin rural n° 19 dit de la Villamont ;

le chemin rural puis la limite des sections B et C du cadastre de Marcilly, chemin rural n° 1 dit du Thuilet, limite nord de la parcelle n° 135 section C du cadastre de Marcilly ;

la rivière de l'Eure, limite séparative des départements de l'Eure et de l'Eure-et-Loir jusqu'à la limite des communes de Marcilly et de Saint-Georges-Motel ;

la limite des communes de Marcilly et de Saint-Georges-Motel jusqu'à la route départementale n° 143.

et comprenant les parcelles cadastrales suivantes :

n° 1 à 115 inclus, 135 à 148 inclus, 447 à 473 inclus, 480, 483, 485, 487 à 489 inclus, 499 à 513 inclus, 515, 516, 526, 527, 530, 531, 535 à 537 inclus, 549, 557, 558, 561, 562, 564, 566 à 569 inclus, 602 à 609 inclus, 631 section C ; n° 1 à 7 inclus section ZC, du cadastre de Marcilly-sur-Eure